

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2026_C_068

**CONVENTION ENTRE LA CIREST ET L'ASSOCIATION EKOPEI MISE
EN OEUVRE DES ACTIONS DU PCAET**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE DIX JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Joé BEDIER**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **04/06/2026**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
40	6	2	45

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Adelaïde CERVEAUX, Madame Anne CHANE-KAYE-BONE-TAVEL, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sarah SALAH-ALY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Johnny PAYET, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Madame Mayline BRENNUS, Madame Juanita CANIGUY, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Olivier DESIRE, Monsieur Mario EDMOND, Monsieur Christian GOTTE, Madame Asmahane ISSMAILA HAMIDA, Monsieur Jean Michel JAUZE, Monsieur Xavier MANDRIN, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sylvie PAYET, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Dominique PRIX, Madame Gilberte RAYEPIN MOUTOUSSAMY, Madame Nina ROGER, Madame Valentine SERRANO, Madame Marina SITAYA, Madame Marie May TESCHER, Madame Marie Linda VIRAPIN KICHENIN, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Laurent VIRAPOULLE, Madame Evelyne VOISIN, Monsieur Jérémy VIDOT BONDAL

ETAIENT ABSENTS :

Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Doly RAMSAMY

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Sonia ALBUFFY donne procuration à Monsieur Johnny PAYET, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Patrice ELLAMA donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Matthieu K/BIDY donne procuration à Madame Marina SITAYA, Madame Nathalie SEYCHELLES donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mayline BRENNUS qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2026_C_068

**CONVENTION ENTRE LA CIREST ET L'ASSOCIATION EKOPEI MISE
EN OEUVRE DES ACTIONS DU PCAET**

L'association EKOPEI a pour objet de sensibiliser les citoyennes et citoyens de tout âge à la thématique et aux enjeux écologiques et de participer à la démocratisation et à la diffusion des savoirs par la création de supports médiatiques.

Le cœur de cible des activités de l'association participe à la stratégie du PCAET 2022-2028 de la CIREST, notamment en matière d'animations pour le public scolaire sur les thématiques de la biodiversité et du climat. L'association est un partenaire idoine afin de compléter le panel d'animations que la CIREST dispose déjà pour les établissements scolaires de son territoire.

Le champ d'intervention de l'association correspond à l'axe et à l'action suivant du PCAET :

Axe 5- Faciliter la mise en oeuvre des actions :

- Développer un plan de communication et sensibilisation pour chaque secteurcible du territoire

Le détail de l'action est consultable dans la convention jointe en annexe.

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales
- **VU** les statuts de la communauté d'agglomération,
- **VU** les crédits prévus au budget de l'exercice en cours ;
- **VU** la demande de partenariat d'EKOPEI du 10 octobre 2025 ;

Considérant,

- que l'association EKOPEI a sollicité un partenariat avec la CIREST dans le cadre de la mise en oeuvre du PCAET,
- que les actions de l'association EKOPEI correspondent au plan d'action du PCAET 2022-2028 de la CIREST ;
- que le CIREST souhaite programmer 28 animations scolaires (en expérimentation) sur les thématiques de la biodiversité et du climat en lien avec le PCAET, à hauteur de 10 080 € ;
- que cette dépense sera inscrite au budget 2026 de la CIREST au chapitre 204 et compte 20421 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».

**Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 41 « Pour »,
4 « abstentions »**

Compte tenu de l'exposé de l'affaire par le Président, il est demandé au conseil communautaire :

- **DE VALIDER** les termes du présent rapport ;

- **DE VALIDER** le projet de convention jointe en annexe ,

- **D'APPROUVER** le versement d'une subvention de 10 080 € à EKOPEI dans le cadre de la participation de la CIREST pour ses animations sur l'année scolaires 2026-2027,

- **D'INSCRIRE** les crédits budgétaires,

- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Madame Mayline BRENNUS

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Joé BEDIER